

A ppartenances •



Formation continue 2021 Collaboration entre professionnel·les de la santé psychique et interprètes communautaires Lausanne

Ce séminaire, organisé sur deux demi-journées, donne une opportunité de formation conjointe entre professionnel·les et interprètes communautaires. Il sera animé par Anne Delizée, PhD, chercheuse et chargée de cours à l'université de Mons, spécialisée dans les aspects sociolinguistiques du rôle de l'interprète dans le secteur de l'interprétation de liaison en santé mentale : quel est le rôle normatif, les perceptions et conceptions de ce rôle pour les thérapeutes, les patients et les interprètes eux-mêmes, et les actualisations discursives du rôle effectuées par l'interprète en cours d'interaction.

<https://staff.umons.ac.be/Anne.Delizee/pubsFr.html>

Objectifs

Les participant·es qui ont suivi ce module de formation sont en mesure de:

- Analyser des entretiens en triologue en santé mentale en se focalisant sur les aspects de communication.
- Identifier les rôles de l'interprète communautaire dans une consultation psychothérapeutique.
- Méta-communiquer entre thérapeutes et interprètes quant à leur collaboration.

Public (30 personnes maximum)

- Professionnel·les du domaine de la santé psychique, qui collaborent avec des interprètes communautaires ou qui souhaitent se préparer à une telle collaboration. Principalement, personnel médical, personnel soignant, thérapeutes.
- Interprètes communautaires ayant suivi la formation de base, soit les Modules 1 et 2 du système de qualification suisse des interprètes communautaires.

Informations pratiques

Vendredi 8 octobre 2021

De 13 h 30 à 17 h 00

Samedi 9 octobre 2021

De 09 h 00 à 12 h 30

Lieu

Appartenances
Rue des Terreaux 10, 3^e étage
1003 Lausanne

Renseignements

Appartenances
Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch



Intervenante

Anne Delizée, PhD, chercheuse et chargée de cours à l'université de Mons, Belgique, Faculté de Traduction et d'Interprétation.

Méthode

Exposés, analyse de situations, échanges et jeux de rôle.

Reconnaissance de la formation

- Ce séminaire correspond à 6 heures de formation continue.
- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le séminaire.
- Pour les interprètes communautaires, le séminaire est reconnu comme formation continue pour l'obtention du brevet fédéral.
- Pour les médecins, le séminaire est reconnu comme formation continue FMH
- **Ce séminaire est une partie du Module 5 « Interpréter dans le domaine de la santé psychique » du système de qualification suisse des interprètes communautaires.**

Prix

Fr. 270.–

Délais d'inscription

Jusqu'au 13 septembre 2021

Inscription

Appartenances
Interprétariat communautaire
Secrétariat
Rue des Terreaux 10
1003 Lausanne
interpretariat@appartenances.ch